
Nombre de membres

en exercice: 15

Séance du mercredi 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 11 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc FABRE.

Présents : 11

Votants: 11

Sont présents: Jean-Marc FABRE, Sophie ARDON, Sabine BOU, Sylvie DOUZIECH, Jacques CROS, Marie PUECH, Emmanuel GINESTET, Solange MARTY, Francis MOLINIER, Yannick PAILLOUX, Daniel RAYNAL

Représentés:

Excuses: Marielle CHINCHOLLE, Dorian ENJALBERT, Benoît MAUREL, Sandrine MAUREL

Absents:

Secrétaire de séance: Solange MARTY

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal de la dernière séance du conseil municipal du 24/07/2024
 - délibération participation projet de restructuration du centre de secours de Pradinas.
 - Achat terrains projet lotissement Lardeyrolles
 - Décision modificative régularisation écritures de stock LOTISSEMENT LE BELVEDERE
 - Décision modificative emprunts et intérêts d'emprunt budget commune de castanet, suite à remboursement d'emprunt.
 - Délibération modificative Salaires et charges sociales
 - Location T3 Presbytère Lardeyrolles au 08/10/2024 - travaux?
 - Modification tarifs de l'assainissement collectif applicable au 1er janvier 2025
 - Compte rendu réunion assainissement collectif/autonome village de Lardeyrolles du 11/09/2024 14h
 - Compte rendu Réunion IB2M 10/09-Rénovation énergétique logements locatifs
 - Transport scolaire: redéfinition sectorisation partie cabanettes/ vers école de Lardeyrolles
- Questions diverses*

PARTICIPATION PROJET DE RESTRUSTURATION DU CENTRE DE SECOURS DE PRADINAS - DE 2024 057

Monsieur le Maire expose le contexte du centre de secours de Pradinas

Dans le cadre du projet de restructuration du centre de secours de Pradinas, le SDIS de l'Aveyron a engagé la consultation des entreprises après l'obtention du permis de construire.

Suite à la participation du Comité de Pilotage le vendredi 13 septembre 2024 e, afin de prendre connaissance des résultats de la consultation de l'opération et ses modalités financières

La commune souhaite devenir partie prenante dans ce dossier, et s'engage à procéder au versement d'une subvention afin de participer au projet

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL Approuve la participation de la COMMUNE DE CASTANET dans le projet: restructuration du centre de secours de Pradinas

Vote de crédits supplémentaires - régularisation stock Lots budget lotissement le belvedere - DE 2024 058

Le Maire expose au Conseil Municipal , qu'il est nécessaire de corriger le montant de stock de lots qui a été constitué à partir des différents comptes de gestion, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
608 (043)	Frais sur terrains en cours aménagement	-382.91	
71355 (042)	Variat° stocks terrains aménagés		42970.31
75822	Prise en charge déficit budget annexe		-42970.31
796 (043)	Transferts charges financières		-382.91
TOTAL :		-382.91	-382.91
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	-32048.03	
3555 (040)	Terrains aménagés	42970.31	
168748	Dettes - Autres communes		10922.28
TOTAL :		10922.28	10922.28
TOTAL :		10539.37	10539.37

Ainsi, comme l'indique le tableau ci joint, il convient d'augmenter fortement sa valeur (du stock) et ainsi, d'un budget dans lequel nous indiquions un montant de remboursement d'emprunt toujours nettement supérieur à l'échéance pour trouver l'équilibre, nous disposons d'un budget qui va nécessiter en investissement un apport du budget principal à hauteur de 10922.28 € afin de trouver l'équilibre.

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CASTANET, les jour, mois et an que dessus.

Vote de crédits supplémentaires -ajustements crédits salaires indemnités et charges sociales 2024 budget Commune - DE 2024 059

Le Maire expose au Conseil Municipal le récapitulatif des dépenses liées aux salaires, indemnités et charges sociales. Suite à une présentation des prévisions établies au 31/12/2024 , il convient d'adopter les ajustements suivants:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6218	Autre personnel extérieur	8000.00	
023	Virement à la section d'investissement	-8000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2111	Terrains nus	-8000.00	
021	Virement de la section de fonctionnement		-8000.00

TOTAL : -8000.00 -8000.00

TOTAL : -8000.00 -8000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CASTANET, les jour, mois et an que dessus.

**Vote de crédits supplémentaires -ajustements crédits emprunts capital et interets 2024 budget
Commune 1200 - DE 2024 060**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts concernant le capital d'emprunt et les intérêts ne sont pas suffisants. Suite à un remboursement de crédit anticipé en janvier 2024 et en avril 2024 , il convient de réaliser un ajustement en réalisant la décision modificative présentée en suivant:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	-1000.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	59000.00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.		60000.00
021	Virement de la section de fonctionnement		-1000.00
TOTAL :		59000.00	59000.00
TOTAL :		59000.00	59000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CASTANET, les jour, mois et an que dessus.

Vote de crédits supplémentaires - Budget transport castanet 12703 - DE 2024 061

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, suite à la création d'un nouveau circuit scolaire, et l'embauche d'un nouvel agent, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes pour le BUDGET TRANSPORT SCOLAIRES

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2000.00	
7474	Subv. exploitat° Communes		2000.00
TOTAL :		2000.00	2000.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		2000.00	2000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CASTANET, les jour, mois et an que dessus.

Vote de crédits supplémentaires - Budget commune castanet 12700 - DE 2024 062

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Suite à l'embauche d'un nouvel agent affecté au transport scolaire, les dépenses liées aux salaires et charges sociales devront être affectées au budget TRANSPORT SCOLAIRE; par conséquent, Monsieur le Maire propose d'adopter les opérations suivantes:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
65823	Déficit BA à caract. indust. et commerc.	2000.00	
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.		2000.00
TOTAL :		2000.00	2000.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		2000.00	2000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CASTANET, les jour, mois et an que dessus.

Création emploi agent technique accroissement d'activité- avenant contrat nouveau circuit scolaire saison 2024-2025 - DE 2024 063

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article 332-23-1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Considérant qu'il était nécessaire de créer un emploi à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le TRANSPORT SCOLAIRE

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ; le conseil municipal a opté pour la création d'un emploi d'un agent contractuel dans le grade de adjoint technique principal de 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 02/09/2024 au 04/07/2025:

L'agent devra exercer les missions suivantes:

- la conduite d'un bus scolaire
- ramassage des enfants de l'école Lardeyrolles-Castanet et mise en sécurité,
- contrôle et nettoyage du bus scolaire.

Suite à une réorganisation du transport scolaire, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser un avenant au contrat qui sera établi en date du 1/10/2024, il comportera les modifications suivantes:

L'agent assurera des fonctions de conducteur de bus à temps non complet pour une durée mensuelle de 36h sur la période du 01/10/2024 au 30/06/2024 et 11h00 sur la semaine du 01/07/2025 au 4/07/2025

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 499 / indice majorée 435 du grade de recrutement Adjoint technique principal de 1ère classe

Il devra justifier des certificats de conduite et d'un casier judiciaire vierge,

L'agent pourra réaliser des heures complémentaires liées au contrôle mécanique, et au nettoyage du bus scolaire

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte : à l'unanimité des membres présents/ la réalisation d'un avenant pour l'agent affecté au deuxième circuit scolaire

REDEFINITION SECTORISATION CABANETTES LA ROUSSARIE ECOLE DE LARDEYROLLES CASTANET - DE 2024 064

Monsieur le Maire présente l'organisation du transport scolaire régional,

Après avoir échangé avec Monsieur le Maire de Gramond,

Monsieur le Maire propose de redéfinir la sectorisation du règlement de transport en ce qui concerne les lieux-dits suivants afin de faciliter le transport à l'accès à la scolarisation de l'école de Lardeyrolles-Castanet

- CABANETTES, COMMUNE DE GRAMOND
- LA ROUSSARIE, COMMUNE DE GRAMOND

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la demande de redéfinition de sectorisation pour les lieux dits Cabanettes et La Roussarie, et donne AUTORISATION à Monsieur le Maire de procéder aux démarches administratives et réglementaires auprès de la REGION

CONVENTION EXPERIMENTALE DE MISSION CONFIEE PAR AVEYRON INGENIERIE RENOVATION ENERGETIQUE PRESBYTERE ET DE SON ANNEXE - DE 2024 065

Monsieur le Maire informe à l'assemblée l'évolution du projet rénovation énergétique du presbytère et son annexe.

Monsieur le Maire présente la convention établie par AVEYRON INGENIERIE- pour la mission n°2024-0560 Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique de trois logements sur la COMMUNE DE CASTANET

La convention en annexe présente les caractéristiques de la mission, les moyens nécessaires pour la réalisation de la mission, le calendrier prévisionnel, et la tarification de la mission pour un montant estimé à 5182.50 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la signature de la convention et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative relative à cette mission.

QUESTIONS DIVERSES

La séance du conseil municipal est levée à 22h30

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 30 octobre 2024 à 20h00

Madame la Secrétaire de séance

Jean-Marc FABRE
Maire